Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2 .28 — TELEPHONE.

Une Municipalité socialiste

L'œuvre des ouvriers à la mairie de Wasquehal. — Pour les pauvres, pour les enfants, pour les vieillards, pour les finances communales.

Le Conseil d'Etat ayant chassé les réactionnaires *entrés par fraude au conseil*, la majorité est aux mains des socialistes.

Dès 1901 elle entreprend la construction *du magnifique groupe scolaire du Capreau*, elle met *des jouets à la disposition des écoles maternelles* pour amuser les élèves pendant les récréations. Successivement le conseil accorde *les fournitures gratuites aux enfants de Wasquehal, désireux de suivre les cours des écoles supérieures ;* il subventionne la *bibliothèque scolaire* et la *Fraternité scolaire*, société de secours mutuels pour les jeunes écoliers ; il crée un *cours de solfège*, il *fait éclairer au gaz les écoles* que les réactionnaires, qui ne voulaient rien faire pour les écoles laïques avaient toujours laissées, comme au temps passé éclairées avec de fumeuses lampes à pétrole.

En 1903, le conseil fait construire un *vaste préau couvert à l'école maternelle du centre* et, comme à l'école des garçons les élèves s'entassaient en trop grand nombre dans les classes, il fit construire *une classe supplémentaire* dont il assura le service.

Enfin, alors que les administrations réactionnaires ne distribuaient chaque hiver aux enfants des écoles que des pièces insignifiantes, telles que bas, fichus, etc., l'administration socialiste fit distribuer de bons capuchons aux garçons et de chaudes pèlerines aux fillettes.

POUR LES PAUVRES. — Le conseil n'a jamais oublié qu'il était l'élu des travailleurs et que ceux-ci ne peuvent le plus souvent pas subvenir aux besoins de leur famille avec leur maigre salaire. Il décide que *les bons de pain seront distribués à domicile par les gardes-champêtres, et cela très régulièrement.*

Il institue *trois bourses supplémentaires au profit des vieillards indigents ; enfin*, malgré l'opposition des réactionnaires il crée *les Cuisines populaires.*

POUR LES ENFANTS. — Le conseil accorde des layettes aux nouveaux nés des femmes indigentes ; il décide d'envoyer chaque année, comme les petits riches, les enfants d'ouvriers de constitution faible passer un mois d'été au bord de la mer, au *Sanatorium de Saint-Pol.*

DE 1904 A 1908

Mais nous n'en finirions pas. Contentons-nous d'énumérer ce que fit l'administration ouvrière et socialiste de 1904 à 1908.

Nous reprendrons, une à une dans des articles spéciaux *toutes les réformes faites, toutes les améliorations opérées.*

Suppression des prestations, création d'une cabine téléphonique, construction d'un préau fermé à l'école maternelle du Capreau, voyage à la mer offert aux enfants des écoles ayant obtenu leur certificat d'études, livret de caisse d'épargne de 5 francs à ces mêmes enfants, construction d'un mur de clôture au cimetière, chalets des petits ménages pour les vieux travailleurs, jardins ouvriers, etc., etc., jusqu'à la consultation des nourrissons et la construction d'une maternité qu'on achève à l'heure actuelle.

SITUATION FINANCIERE

Malgré toutes ces magnifiques œuvres accomplies, le conseil a administré la commune avec la plus sage prudence. Non seulement il a réussi à ne pas augmenter les charges de contribuables, mais le dernier compte administratif que le maire présentait au conseil municipal s'établissait comme suit :

Recettes, 94,200 fr. 74 ; dépenses, 71,554 francs 82.

SOIT UN EXCEDENT DE RECETTES DE 22,646 fr. 92.

Quelle municipalité, ainsi que le disait le citoyen Lejeune Mulliez, peut se vanter d'avoir obtenu au cours de son administration un plus brillant résultat surtout si l'on considère la grandeur de l'œuvre accomplie. L'augmentation des patentes ne peut être reprochée au conseil municipal. Jamais le conseil municipal socialiste n'a voté de nouveaux centimes additionnels.

Vous avez entendu, capitalistes à la Motte qui administrez notre ville de Roubaix, voilà ce qu'a fait la municipalité de Wasquehal, voilà ce qu'a fait une municipalité socialiste.

Que pouvez-vous nous offrir à mettre en face des réformes accomplies par elle ? Des centimes additionnels et l'augmentation des patentes, un emprunt de six millions contracté non pour des œuvres humanitaires, mais pour des œuvres de luxe.

Pour les pauvres, ont dit les socialistes de Wasquehal ; pour les riches, ont répondu les capitalistes de Roubaix qui s'emparèrent de l'hôtel de ville peu de temps après l'entrée de nos amis à la mairie de Wasquehal.

Tout pour les riches, en effet ; tout pour le luxe ; tout contre la classe ouvrière ; tout pour écraser le contribuable et le petit commerçant.

Palais municipal, squares inutiles et dangereux, salle d'exposition où l'on ne saurait rien exposer ; voilà ce que vous nous avez donné de plus clair pendant votre passage à l'hôtel de ville, avec le chenil du boulevard de Douai.

R. L.

LA HAUTE NOCE

Un jeune coursier, désireux de faire la fête avec des nymphes de lupanar, vole de l'argent à son patron.

Dans la nuit de lundi à mardi, un jeune homme de 18 ans, se présentait vers onze heures et demie du soir, au poste central. Il était ivre comme plusieurs Polonais et déclara venir se constituer prisonnier parce qu'il avait détourné, dans le but de s'amuser, une somme de cent francs appartenant à son patron, M. Jonville, négociant en charbons, 45, rue Saint-Georges. Il ajouta qu'il se nommait Jules M..., âgé de 18 ans et habitant chez ses parents à Wattrelos.

On le retint donc au poste de police et, hier matin, il fut conduit au poste du 2e arrondissement, où M. Delteil l'interrogea.

Il déclara avoir reçu de comptable de la maison, une somme de 18 francs pour retirer un mandat et avoir encaissé une facture de 26 francs, à la compagnie d'assurance « La France ».

Possesseur de l'importante somme de 44 francs, Jules pédala avec ardeur et, quelques minutes après, il arrivait à l'estaminet du « Beau Rosier », 100, rue de Tourcoing.

La patronne et une nymphe de l'endroit lui firent fête et l'argent du patron commença à se convertir en chopes et autres consommations.

Ces dames étaient de plus en plus aimables, le coursier de plus en plus allumé. Les quarante-quatre francs ne durèrent pas longtemps.

Alors Jules pensa à la bicyclette du patron et pria un consommateur d'aller l'engager au Mont-de-Piété.

Dix-huit nouveaux francs tombèrent de ce fait dans son escarcelle, pour passer ensuite dans le comptoir de la tenancière de l'estaminet.

Quand le dernier sou fut sorti de sa poche, ces dames lui brûlèrent la politesse et il sortit.

C'est dans la rue qu'ayant enfin conscience de la mauvaise action accomplie par lui, il se décida à se rendre au poste de police. Il ne sait plus où il a mis la reconnaissance du Mont-de-Piété.

M. Jonville, qui avait porté une plainte contre son coursier, l'a retirée hier dans l'après-midi. Si le jeune noceur est poursuivi, ce ne sera donc que pour ivresse.

LE DRAME CONJUGAL. — Voir aux Informations Régionales.

EN SORTANT DU THEATRE UNE JEUNE FILLE SE BLESSE GRIEVEMENT

Il y a des mauvais plaisants partout et qui s'évertuent à chercher la fine blague à faire. Tout porte à croire que c'est à l'un d'eux que nous devons l'accident qui s'est produit lundi soir à dix heures trois quarts, à la sortie du théâtre du Fontenoy.

Une jeune fille de 15 ans, Eugénie Blondel, demeurant rue de Blanchemaille, cour Moreau, 19, en a été la victime.

Elle sortait au milieu d'un flot énorme de spectateurs qui, comme cela arrive toujours, se pressaient et se poussaient vers la rue.

Elle était arrivée près de la porte lorsque la barre de fer, qui sert à tenir cette porte lorsqu'elle est fermée, lui tomba sur la tête, lui faisant une forte blessure à l'œil droit et au front.

Eugénie Blondel, qui chancelait et semblait prête à se trouver mal, fut transportée chez le docteur Labbe, qui lui donna les soins que nécessitait son état.

Il a relevé une petite plaie à la paupière inférieure et une violente contusion au dessus de l'œil. Il déclare ne pouvoir se prononcer sur les suites de cet accident, mais craint une déchirure du cristallin qui entraînerait la perte de l'œil.

Comme nous le disions en commençant, on croit que c'est un mauvais plaisant qui avait relevé la barre, laquelle est tombée et devait forcément tomber au moment de la sortie des spectateurs.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA du L. cafés.

LES VOLS DE LAINE

M. Lestienne, négociant en tissus, rue Neuve, 60, est venu porter plainte au commissariat du 2e arrondissement au sujet d'un vol de laine commis chez lui, il ne sait par qui, quand et comment.

Un certain nombre de balles avaient été déposées dans le vestibule pour être prises par les camionneurs. Or hier matin en les comptant on s'aperçut que deux d'entre elles avaient été enlevées.

Ces pièces avaient une valeur de 350 à 400 francs.

PARTI A LA FRONTIERE

Dimanche à 4 heures de l'après-midi, *Jules Thieffry, 45 ans, journalier* a quitté l'estaminet où il habite 110, rue d'Alger, pour aller à la frontière acheter, dit-il, quelques sous de tabac, depuis lors il n'a pas reparu et ses voisins inquiets ont averti le commissaire de police du 5e arrondissement.

ENTRE DEUX ROULEAUX DE PLIEUSE

Dans la matinée d'hier un jeune apprêteur de la teinturerie Emile Roussel et fils, rue de l'Epeule, M. Henri Caron, 14 ans et demi, rue de l'Epeule, cour Delobelle, 8, a eu la main et l'avant-bras gauche engagés entre deux rouleaux de pileuse. La face dorsale de la main a été fortement contusionnée et le coude a été luxé.

Cet accident n'aura vraisemblablement pas de graves conséquences mais la victime ne pourra reprendre son travail avant un mois environ.

Dans l'intérêt de vos enfants vous ne pouvez acheter vos voitures d'enfants qu'aux Galeries Lilloises Demander tarif.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

En mettant une corde à un métier chez M. Destombe Toulemonde, fabricant, boulevard Gambetta, *Mlle Valentine Masquelier*, 23 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 9, s'est blessée à l'extrémité du pouce droit. 15 jours de repos.

En heurtant une barre de fer, chez MM. Georges Browways et Cie, teinturiers apprêteurs, rue de Mascara, M. Georges Derosnes 15 ans, aide-apprêteur, rue Bernard, s'est contusionné au thorax. 15 jours de repos.

Par un jet de fonte, à la fonderie de la Fosse aux Chênes, M. Joseph Ulrick, mouleur, rue du Caire, cour Bonart, 3, a été brûlé à la face dorsale du pied gauche. 15 jours de repos.

Entre un balayeur et un tambour de carde chez MM. Allart Rousseau et Cie, peigneurs, Grande Rue, M. Louis Nuttin, 27 ans, dégorgeur, rue d'Audenarde, à Wattrelos, a eu le médius et l'annulaire gauches pris entre le balayeur et le tambour d'une carde, et contusionnés. 15 jours de repos.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA du L. cafés.

EN TOMBANT DE BICYCLETTE

Emile Callens, âgé de 29 ans, domestique, demeurant rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 44, est entré hier à l'hôpital à la suite d'un accident qui lui est arrivé dimanche soir. Il revenait de Courtrai à bicyclette lorsqu'arrivé à la ligne du chemin de fer il ne s'aperçut pas que la barrière était fermée et vint s'abattre dessus à toute vitesse.

Le malheureux roula sur le sol et ne cessa le bras gauche.

CONDITION PUBLIQUE

Mouvement de la semaine du 16 au 21 mars 1908 :

Soies : 1,817 kilos. — Laines peignées : 119,140 kilos. — Laines filées : 53,981 kilos. — Laines diverses et blousses : 12,250 kilos. — Cotons : 39,785 kilos. — Total : 226,973 kilos.

Marché à terme : 25,875 kilos. — Conditionnement : 667 opérations. — Tirage : 340 opérations. — Décreusage : 31 1/2 opérations.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA du L. cafés.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES MECANICIENS METALLURGISTES. — Aujourd'hui mercredi à sept *heures et demie répétition générale des chantiers et musiciens*, qui prendront part à la sortie de la Mi-Carême.

Les vendeurs de chansons sont priés d'assister à cette répétition.

FANFARE « LA PAIX ». — Aujourd'hui, mercredi à 8 heures réunion des tambours et clairons, ainsi que les musiciens désignés et chanteurs pour la répétition des chansons à la Mi-Carême ; à huit heures trois quarts répétition générale pour la Fanfare, nouveaux morceaux.

On demande des camarades pour la vente des chansons le jour de la Mi-Carême, à 3 fr. 50 le cent.

Théâtre, Fêtes et Concerts

HIPPODROME. — Mercredi 25 mars à 8 heures, représentation de gala municipale subventionnée, avec le concours de Mme Pierrick, première falcon du théâtre de Lyon et la troupe du Grand Théâtre de Lille, « La Juive », opéra en 5 actes de E. Scribe, musique de F. Halévy.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 24 mars 1908

Naissances. — Suzanne Eeckmann, rue Cuvier, 22. — Emile Théry, Grande-Rue, 218. — Raymonde Coornaert, rue Archimède, cour Loosfeld, 21. — Alphonse Demazures, rue de Tourcoing, 133. — Jules Scherpereel, rue de l'Industrie, 44. — Madeleine Desmettre, rue de Rome, cour Olivier, 12.

Décès. — Lydie Rubaut, 3 mois, rue Pierre-Motte, 11. — Mort-né, 1.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

IL NE REVERRA PLUS SA BICYCLETTE

Un marchand de bicyclettes, M. Gustave Dutat, rue de la Croix-Rouge, 38, recevait, dimanche matin, la visite d'un monsieur César Detor, rue Achille Testelin, 100, qui lui louait une bicyclette d'une valeur de 100 fr., pour deux heures. Detor voulait, déclara-t-il, finir son apprentissage de cycliste. *Plus tard, il achèterait une machine.* Il partit, mais ne revint pas.

Mardi, M. Dutat se décida à porter plainte. Il conta sa mésaventure à M. Niéderst, qui ouvrit une enquête. Detor fut arrêté. Il raconta que la bicyclette lui avait été volée. Le commissaire ne prit pas au sérieux cette réponse facile. Detor avoua alors qu'il avait vendu la bicyclette trente francs, dans un estaminet qu'il prétendit ne pouvoir désigner, à un inconnu. Il avait dépensé les 30 francs dans divers estaminets. Sommé de dédommager le marchand de vélos, il déclara qu'il n'avait plus le sou.

Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

LES ARBRES DU BOULEVARD GAMBETTA

L'ouvrier qui a élagué les arbres du boulevard Gambetta se plaint de ce qu'un confrère lui ait reproché d'avoir trop coupé. Il nous demande de déclarer qu'il s'acquitta honnêtement de sa tâche. Voilà qui est fait.

DEUX LAPINS

Des malfaiteurs se sont introduits, la nuit dernière, dans la cour de M. Auguste Beuscaert, marchand de *chiffons*, rue des *Girondins*, et y ont enlevé deux lapins.

LES MEFAITS DE LA BECANE

Un cycliste, le jeune Auguste Bigotte, âgé de 18 ans, a été victime, hier, dans l'après-midi, d'un accident qui aurait pu avoir, pour lui, de graves conséquences.

Il passait, vers 1 heure 15, rue du Prieuré, lorsque soudain la roue d'avant de sa bicyclette dérapant, le cycliste tomba sur le sol.

A cet instant venait en sens inverse un chariot appartenant à M. Obry, farinier, rue de Jemmapes, conduit par M. Théophile Poquet, et la roue gauche de l'arrière du véhicule passa sur la main droite du jeune Bigotte.

Relevé par des passants il fut conduit au Café Marcel, où un docteur vint lui donner des soins.

Le cycliste, qui a la première phalange du pouce fracturée, de nombreuses contusions à la main et aux jambes, après avoir été pansé, fut reconduit à son domicile, 11, rue Kepler.

UNE VOITURE ENLEVEE ET RETROUVEE

Une bande de poivrots au violon

Dans la soirée de lundi, un cocher, Georges Petit, au service de Victor Lecocq, loueur à Roubaix, rue du Fontenoy, 177, pénétrait dans un estaminet situé à l'angle des rues Arbo et de Menin, abandonnant son fiacre sur sa rue. Quand il sortit, le fiacre avait disparu. Un inconnu était *monté sur le siège, avait installé une femme à* l'intérieur et avait fouetté le cheval. Le cocher cria, tempêta et se rendit à Roubaix, au commissariat du 3e arrondissement, où il porta plainte. Puis il prévint son patron et accompagné de ce dernier regagna Tourcoing et porta ses doléances au poste de police de la rue de la Paix. De là il se rendit au bureau de douanes de la Marlière. Les douaniers lui apprirent qu'ils avaient vu passer un fiacre de louage et que ce fiacre s'était dirigé vers l'estaminet du Grand-Pas. Le cocher s'y rendit. Sur ces entrefaites, les gardes de la Croix-Rouge étaient prévenus téléphoniquement et se mettaient en chasse. Quand ils arrivèrent en face du « Grand-Pas », ils trouvèrent le fiacre. Il était vide. Celui qui l'avait monté et y avait introduit sa femme est un sieur Charles Lescroart, qui habite rue de Boilly en compagnie d'une demoiselle Léonie Dumortier. L'un et l'autre étaient ivres. En cours de route, Léonie Dumortier, pour se distraire, sans doute, avait brisé une des glaces du fiacre, d'une valeur de 50 francs.

Lescroart et son amie, qui ont l'hospitalité facile, avaient sur le parcours de la rue de Menin à la Marlière recueilli plusieurs personnes et les avaient entassées dans le fiacre. Ce sont : Léon Bourse et Julia Davrin, rue de Roubaix ; Hélène Verhelst, rue du Tilleul ; Joseph Leveugle, rue du Château ; Depraetter, rue du Moulin-Fagot. Les personnes plus ou moins éméchées furent arrêtées dans la soirée de lundi et passèrent la nuit au poste de la rue de la Paix. Seule Julia Davrin qui portait dans ses bras un jeune enfant fut autorisée à regagner son domicile. M. Niéderst, commissaire de police du 3e arrondissement, a interrogé mardi les hospitalisés, puis les a mis en liberté.

Quant à Charles Lescroart et à son amie, ils sont en fuite. On les recherche.

SAVON LUMINOL Blancheur du Linge VICTOR VAISSIER

TAMPONNEE PAR UN CAMION

Lundi, à midi un quart, M. Agapit Deharvengt, 50 ans, rue de Saint-Omer, 21, sortait de la Filature Six, rue du Château. Il gagna la rue de Renaix et monta sur le trottoir. En face de la boulangerie Debuchy il fut tamponné par un camion appartenant à M. Dervaux, négociant, rue d'Anvers.

Légèrement contusionné il put regagner son domicile. Mandé, le docteur Lagache lui prescrit quelques jours de repos.

LA FRAUDE

Les douaniers de la Marlière ont arrêté Frédéric Castel, 65 ans, sans domicile. Cet individu, porteur d'une ceinture contenant cinq kilos de café vert, a été conduit à Lille.

A LA GENDARMERIE

Le gendarme Jacquemin, de la brigade à cheval de Tourcoing, est nommé brigadier à Tréloon.

EXTRADITION

Les gendarmes de Mouscron ont remis mardi à leurs collègues de Tourcoing un sieur Georges-Henri Hulecam, représentant de commerce, né à Lille en 1878. Cet homme avait été arrêté récemment à Courtrai pour abus de confiance commis au préjudice de son patron, minotier aux environs de Lille.

LEURS RENTES

EN HEURTANT LA ROUE D'UN METIER. — Chez Cauliez et Delahoutre, filateurs, 15, rue du Dragon, Julia Froment, 14 ans, bacleuse, rue des Phalempins, 77, s'est contusionnée au pied gauche.

Huit jours de repos.

EN GLISSANT. — A l'Usine municipale à gaz, Florentin Vansteenkiste, 30 ans, brouetteur de charbon, rue de la Croix-Rouge, 112, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire.

Huit jours de repos.

A COURS D'UNE CHUTE. — A l'établissement Delmasure rue de Tournai, Jean-Baptiste Depchin, 56 ans, doubleur, 15, rue de la Croix-Rouge, s'est blessé au tibia gauche.

Huit jours de repos.

EN RETIRANT UNE MECHE D'UN BOBINOIR, — chez Jules Desurmont et fils, fabricants, rue de Bradford, Eugénie Averlant, soigneuse, 29 ans, rue de l'Epinette, s'est blessée à l'index gauche.

Huit jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 24 mars 1908

Naissances. — Prouvost Marie, rue Bonne-Nouvelle, 71. — Vanassche Hortense, rue Colbert. — Duortier Marcel rue de Bapaume, 34.

Décès. — Claus Victorine, 48 ans, rue de Beauvais, 25. — Béral Ernest, 4 ans, rue du Niot, 23. — Bekeyser Edouard, 77 ans, rue des Plats, 175.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ETAT CIVIL DE CROIX du 24. — *Naissances.* — Nisse Emilienne-Artémise, rue du Progrès, 26. — Schirmer Yvonne, rue Mirabeau, 2. — Lauzé Claire-Alix, rue Saint-Jacques, 41. — Vernack Raymonde, boulevard Emile-Zola, 7.

MOUVAUX

LETTRE D'UN MOUVALLOIS AU MAROC. — Mlles Verhaeghe, demeurant rue de Lille, vient de recevoir une lettre de son fils Maxime, cavalier au 3e chasseurs d'Afrique, faisant partie du corps expéditionnaire du Maroc. Dans cette lettre le soldat relate les péripéties d'un combat qui a eu lieu aux environs de Bou Zricka, le 2 mars.

La lutte fut très chaude et les soldats français héroïques. Le 5e chasseurs occupait une crête et il allait en être délogé par les Marocains qui l'avaient cerné : le 3e chasseurs vint à la rescousse et put, après un combat acharné de plusieurs heures, mettre l'ennemi en fuite. Les pertes du 5e furent de 9 morts et de nombreux blessés. Le 3e perdit le « fourrier » qui fut pris vivant par l'ennemi alors qu'il était engagé sous son cheval mort : on lui arracha les yeux et on l'acheva à coups de poignards.

L'auteur de la lettre a eu son cheval tué sous lui cependant qu'il emportait le corps d'un camarade tué au cours du combat. Cerné par quelques Marocains, il eut à soutenir un corps à corps où il tua deux adversaires l'un d'un coup de revolver, l'autre d'un coup de sabre et parvint à rejoindre, sain et sauf, l'infanterie qui apportait son appui.

WATTRELOS

COL DE BOIS. — Jules Coucke, fondeur, rue de Fleurs, a déposé une plainte au commissariat au sujet d'un vol commis dans la nuit de lundi à mardi dans un atelier en construction, rue de Roubaix prolongée.

L'atelier n'étant pas encore clos par derrière, des malfaiteurs y ont pénétré et dérobé des poteaux de deux mètres de long, pesant 50 kilos et valant 15 francs.

L. Jules Coucke a relevé des traces de roue de rouette.

ECLAIRAGE DES PONTS AU TOUQUET. — La Compagnie des chemins de fer du Nord installera sous les ponts du chemin de fer, au Touquet, deux lampes de 16 bougies. La Ville paiera 50 francs pour l'éclairage.

LA FRAUDE. — Désiré Deremaucourt et Jean Lazounez, préposés des douanes, se trouvant hier vers quatre heures et demie du matin de service au pavé des Ballons, virent venir par le Pieon-Voyageur trois individus qui prirent la fuite à leur vue, deux vers l'intérieur, le troisième vers l'étranger. Ils purent arrêter l'un des deux premiers qui a déclaré se nommer Jules Fageul, serrurier, âgé de 18 ans, demeurant à Fives, boulevard Edgar-Quinet. Il était porteur d'une ceinture contenant 7 kilos de café valant 27 francs.

Il déclare ne pas connaître les deux hommes qui étaient avec lui.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux établissements Kuhlmann, situés à Wattrelos, hameau de la Sainte-Marguerite, un ouvrier, Vanroosebeke Jacob, 29 ans, surveillant, demeurant à Wattrelos, rangée de l'Enfer, a eu la main droite prise dans une poulie en voulant dresser un câble. Plaies superficielles du dos de la main et des doigts de la main droite. Il n'y a pas d'incapacité de travail. Docteur Leplat.

— Même usine, un plombier, Derycker Emile, 26 ans, demeurant à Wattrelos, hameau du Pelitbarrau, en passant sur la bordure d'un bac, a glissé et s'est fait une contusion au niveau des fausses côtes du côté droit. Huit jours de repos. Docteur Leplat.

LANNOY

VOL A LA GARE. — Le chef de la gare de Lannoy a surpris, hier, Louis Tricot, déchargeur de charbon, au moment où monté dans un wagon il était occupé à remplir un sac d'orge. Il en avait déjà pris 25 kilos.

ETAT CIVIL. — *Décès.* — Aline Decourcelle, 21 ans, journalière, rue du Cimetière.

LILLE

Entôleuse... Entôlée

Un belle croyant entôler de 100 fr. un sous-off de Zouaves, s'aperçoit qu'il la « plume de 40 francs ».

Après une longue absence, M. Maurice J..., sous-officier de zouaves, revenait en permission de quelques jours, dans notre cité.

Il s'était promis de belles soirées de plaisir en joyeuse compagnie, avant de regagner son régiment.

Le soir, donc, le militaire habillé en civil, *déambulait, les moustaches conquérantes et l'œil vif*, dans les rues de la ville, à la recherche d'une aventure.

Soudain, il croisa une jeune fille, portant le doux nom de Louise, et âgée de 34 printemps, qui n'était pas de vertu farouche.

Ce fut un coup de foudre... car d'humeur vagabonde, notre zouave eut tôt fait de conquérir le cœur de la belle, qui, sans préambule l'emmena à sa chambre située au numéro 27 de la rue de la Grande-Allée.

Là, les deux amoureux s'accordèrent sur toutes les gammes et roucoulèrent un charmant duo d'amour.

Soudain, la fatigue aidant, le zouave s'endormit.

Pendant de cet instant précis, c'était le rêve... quoi, la dame de cœur se mit en devoir de fouiller les poches de son ami et de lui subtiliser deux billets de 50 francs, qu'elle alla cacher dans un pot de fleur placé sur le rebord de sa fenêtre.

« Bah ! disait la belle, voilà un zouave rafé comme un vulgaire pékin ». Elle se trompait, car le militaire dormait en gendarme et avait aperçu le manège de sa double de rencontre.

La belle Louise, satisfaite, revint prendre place près du zouave, qui malignement veillait toujours au grain, craignant la fuite de son amie.

Le matin venu, le militaire eut recours à un stratagème pour éloigner Louise ; pour ce faire il lui offrit d'aller chercher du café chaud dans un estaminet voisin.

Celle-ci, souriante et décidée, quitta la belle accepta. Pendant son absence, le zouave ouvrit doucement la fenêtre, et soulevant le pot de fleur, prit ses deux billets de banque ainsi que deux louis de 20 francs qui se trouvaient là et empocha le tout !

Se souvenirs lui faisant défaut, le zouave ne se rappelait pas s'il possédait de l'or ; néanmoins, puisque ses billets de banque se trouvaient à cet endroit, nul doute, les jaunets lui appartenaient.

Il prit donc satisfait aussi, mais quand la belle s'aperçut de la disparition de ses économies elle recherchera le zouave qu'elle retrouva et insulta de la belle manière.

Conduite au poste du 5e arrondissement, en compagnie du militaire, elle réclama ses 40 francs en or, fruit de son travail, dit-elle.

Après que le zouave sans se faire prier eut restitué l'or à Louise, celle-ci prit le chemin du parquet sous l'inculpation de vol à l'entôlage.

Grave affaire d'escroquerie à l'annonce

UNE ARRESTATION

Nous avons, dans un précédent numéro, signalé une affaire d'escroquerie à l'annonce, dont M. Delalé, juge d'instruction, était chargé.

Des perquisitions, disions-nous, avaient été opérées par M. Adler, commissaire aux délégations judiciaires, chez un cafetier de la place Sébastopol.

Au sujet de cette affaire, une arrestation a été opérée hier.

Sur mandat d'amener du magistrat instructeur, le service de la sûreté, à six heures et demie, a arrêté, rue d'Alger, le nommé Maurice Thomas, âgé de 26 ans, qui demeure chez D..., cabaretier, place Sébastopol. Cet individu serait l'instigateur de cette affaire.

Par des annonces dans les journaux, il offrait une place de courtier, représentant, etc., Aux demandes qui lui étaient adressées, il se faisait envoyer 3 fr. 75 somme contre laquelle il expédiait une certaine quantité de prospectus et circulaires que le courtier devait remettre à ses amis.

Par circulaires blanches, intitulées pompeusement « Le Nord Publiciste », il était dit au courtier d'envoyer quinze adressés d'amis, qui seraient payées à raison de 66 francs le mille (!), à condition de vendre soit une montre, soit un rasoir mécanique, etc., vente sur laquelle une remise de un franc lui serait faite.

Par une autre *circulaire, toujours intitulée* « Le Nord Publiciste », contenant les instructions aux « collaborateurs et agents », ceux-ci étaient assurés d'un gain de 35 francs du 1.000 de circulaires, et 5 % de gratification sur la vente.

L'offre, on le voit, était des plus alléchantes, quoique bien incomprise par la teneur même de ces circulaires, aussi grand serait le nombre de malheureux qui auraient « marché » dans cette combinaison.

L'instruction suit son cours et d'autres arrestations suivront peut-être.

LES ŒUVRES de ROSA BONHEUR ET DE MADELEINE LEMAIRE A LILLE

Décidément la grande Exposition d'Art Français dont nous avons parlé qui s'ouvrira le 1er Avril prochain en notre ville s'annonce comme un très grand succès.

En effet, à côté des œuvres célèbres tels : Ziem, Corot, Henner, Detaille, Roybet, Renoir, Jules Dupré, etc. ; et de celles également fort intéressantes bien que de notoriété plus modeste signées : Iwill, Boggs, Lebourg, Biva, Tattegrain, H. Dupray, etc. seront exposés toute une série de tableaux de la célèbre artiste Rosa Bonheur.

Enfin, l'artiste de fleurs universellement aimée et appréciée : Madeleine Lemaire, nous montrera la plus belle collection de ses œuvres qui ait été encore présentée au public ; celle-ci ne comprendra pas moins de 20 aquarelles de tout format et dont plusieurs, dignes de figurer dans les grandes collections.

VACANCES DE PAQUES

Le congé donné aux écoles publiques (élémentaires et maternelles), à l'occasion des fêtes de Pâques, commencera le mercredi 15 avril, après la classe du soir, et se prolongera jusqu'au dimanche soir 26 avril.

La rentrée des classes aura lieu partout le lundi matin 27 avril, à l'heure réglementaire.

D'autre part, les vacances dans les écoles primaires supérieures, aux lycées et collèges, sont réglées ainsi qu'il suit :

Sortie : le mercredi qui précède Pâques, à partir de midi.

Rentrée : le lundi soir 27 avril, à l'heure réglementaire.

Beaucoup de Docteurs recommandent la Tisane Pharmacie de France, ils ont la certitude que leurs ordonnances seront exécutées scrupuleusement, produits de premier choix et prix absolument normaux et raisonnés. 26-729

Les joies du Lundi

En réclamant une pièce de 2 franc, un ajusteur est lachement frappé par un inconnu

L'ajusteur H..., 35 ans, habitant rue de Rouen, et son copain, S..., demeurant rue de Tournai, avaient fait le projet de fêter le lendemain du dimanche.

C'est ainsi que dans la nuit de lundi à mardi, ils se trouvaient dans un estaminet de la rue de Tournai. A une autre table, se tenaient deux femmes qui, paraît-il, n'engendraient pas la mélancolie.

Soudain, sans que rien ne fit prévoir la scène, un discussion éclata dans le cabaret au sujet d'une pièce de 1 franc qui, après avoir passé entre les mains des dames et des consommateurs, s'était subitement volatilisée.

La discussion prit un ton si élevée que la cabaretière pria tout le monde de sortir.

A peine l'ajusteur était-il sur le trottoir, qu'un individu inconnu surgissant à ce moment, le frappa à la tête avec un objet contondant.

Son coup fait, l'agresseur prit la fuite tandis que M. H..., couvert de sang s'échappant de plusieurs blessures, se rendait au poste du 3e arrondissement.

Là, les agents allèrent chercher un docteur qui vint prodiguer ses soins au blessé qui ne porte, heureusement, à la tête que plusieurs plaies contuses sans gravité. On croit que l'inconnu a dû frapper avec un ferment

Sur la plainte de l'ajusteur, l'agresseur est activement recherché.

Les Accidents

La série des accidents continue avec une fréquence vraiment déconcertante Il y a, en effet, longtemps que nous n'avons eu à relater chaque jour d'aussi nombreux faits qui plongent dans la douleur les familles des malheureuses victimes.

BLESSE EN JOUANT

Avant la rentrée des classes, hier vers 2 heures du soir, les jeunes élèves de l'Ecole Fombelle, rue des Rogations, jouaient à courir dans la cour, quand soudain, le petit Henri Schynen, âgé de 8 ans, fit un faux pas et tomba lourdement sur le sol. L'instituteur qui surveillait les jeux des enfants, s'est empressé de le relever.

Un docteur requis en hâte, accourut lui donner des soins.

Après avoir constaté que dans la chute, le jeune Schynen s'était fracturé la cuisse gauche, il le fit conduire en voiture d'ambulance, à l'hôpital St-Sauveur, où il fut admis d'urgence.

A L'USINE DE FIVES

Un douloureux accident est survenu dans la matinée de mardi à l'usine de Fives.

Un manœuvre, Alfred Beaucourt, âgé de 32 ans, demeurant 36, rue du Vieux-Moulin, était occupé vers 11 heures, à travailler à proximité d'un pont roulant.

Soudain, le malheureux, on ne sait comment, eut, par l'appareil, la main droite prise et fortement écrasée.

Ses camarades de travail accoururent et s'empressèrent de le conduire dans une salle voisine où un docteur requis, vint lui donner des soins.

Après pansement, le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital de la Charité.

On ne peut encore savoir si l'amputation de la main sera nécessaire.

PAUVRES BETES

Une voiture attelée de deux chevaux appartenant à M. Hénaux, laitier à Ronchin et conduite par son domestique, Léon Andorme, passait lundi vers 4 heures du soir, à l'angle des boulevards de la Liberté et Papin, se rendant rue de Paris.

Soudain, l'un des chevaux glissa et s'abattit sur le pavé.

A ce moment précis, arrivait, allant dans la même direction, un camion de la maison Franchomme. Malgré les efforts du conducteur, pour arrêter son attelage, une roue du camion écrasa une jambe de derrière de l'animal qui fut brisée à hauteur du boulet.

La pauvre bête, souffrant atrocement, resta coucher sur le sol, pendant plus d'une heure et demie, en attendant le camion spécial qui devait le conduire à l'abattoir pour être abattu.

LE MONUMENT ANDRE

La 66e liste de souscription pour le monument André atteint la somme de 50 fr. 95, ce qui, ajouté aux listes précédentes, donne un total de 9,455 fr. 40.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BANTEUX

UN ANCIEN VOL DE CUIVRE. — Ringeval, écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation d'un vol de cuivre commis à la sucrerie de Banteux avant l'assassinat du braconnier Leveau, vient d'être rejoint par un de ses compagnons, un nommé Coutant, qui a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener de M. Gachet, juge d'instruction. *Coutant est inculpé dans la même affaire* de vol que Ringeval. Jean-Baptiste Arduin, seul, manque encore à l'appel. Il a dû regagner les environs de Saint-Quentin et c'est dans ces parages que vraisemblablement il sera incessamment arrêté.

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

DES COUPS. — Victor Senez, 24 ans, journalière à Caudry, rencontrant, vers minuit, Pierre Deudon 32 ans, journalier à Beauvois, se prit de querelle avec lui. Lorsque chacun eut épuisé sa nomenclature d'injures, on en vint aux coups : Senez porta à Deudon des coups de pied, mais ce dernier riposta à coups de ciseaux, blessant légèrement son adversaire à la main droite.

La gendarmerie, informée, a procédé à une enquête et a rédigé un procès-verbal à la charge des combattants.

IWUY

PAN ! DANS LES CARREAUX. — Etant couchée, Mme veuve Godelier, cabaretière, fut soudain réveillée vers deux heures du matin par un bruit de vitres brisées : elle entendit presqu'aussitôt dans la rue un individu chaussé de pantoufles passer en courant devant la fenêtre de sa chambre à coucher.

Effrayée, Mme Godelier, qui vit seule, ne bouge pas, mais vers *cinq heures et demie*, lorsqu'elle se leva, elle constata qu'un car